

Code unité 14309	Nmr P.V. 00586	Année 2018	Nmr dossier justice	Nmr pièce 01	N° feuillet 1 / 2
----------------------------	--------------------------	----------------------	---------------------	------------------------	-----------------------------

Analyse et références

Affaire	Observation d'un phénomène aérospatial non identifié (PAN) sur la commune de RUPT SUR MOSELLE-88-
---------	---

Le 29 mai 2018 à 10 heures 15 minutes.

Nous soussigné Major

Assisté de Gendarme adjoint volontaire

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Le 26 mai 2018, M.

demeurant :

à RUPT SUR

MOSELLE -88- ;

se présente à notre unité afin de nous signaler l'observation d'un objet non identifié dans le ciel (PAN) depuis son domicile dans la soirée du 25 mai 2018 .

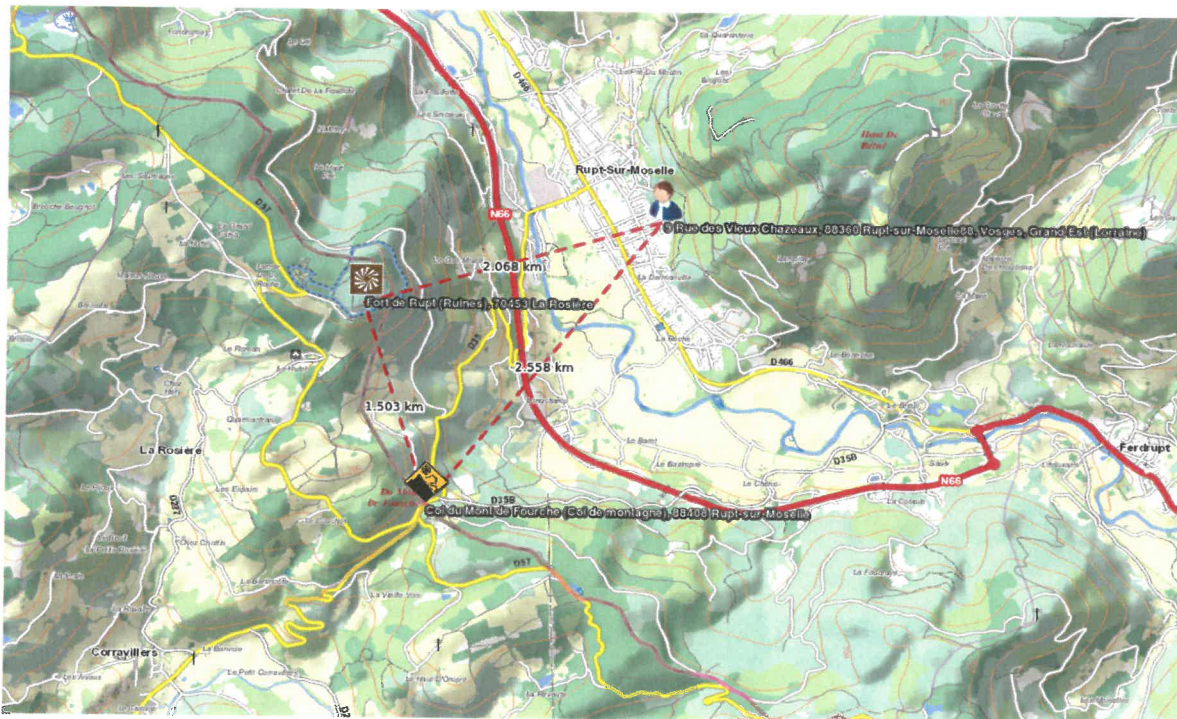
DATE : le 25 mai 2018

HEURES : vers 21h 30

DURÉE D'OBSERVATION : de 5 à 10 minutes

DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE :

M. aurait observé à gauche du fort de RUPT-SUR-MOSELLE au niveau du col du MONT-FOURCHE, une forme cylindrique, d'une quarantaine de mètres de diamètre, très lumineux, de couleur jaune intense au centre, un peu orangée et verte claire aux extrémités.

**(DESTINATAIRES)**

- [1] - M. le Préfet des VOSGES
- [1] - direction générale de la gendarmerie
DOE/SDAO/CAE/SAS
- [1] - GEIPAN (dématérialisation)
- [1] - Archives

Date de clôture

29/05/2018

Signature(s)

Vu et transmis par :

Le

M. _____ explique avoir travaillé dans le bâtiment et donc aurait des connaissances pour estimer la taille de l'objet. Il précise être que cet objet s'allume et s'éteint à plusieurs reprises et effectue des projections au sol à l'aide de 3 faisceaux de lumière.
Il se déplacerait de 3 à 4 km en une seconde et se serait posté à la sortie de la commune de RUPT SUR MOSELLE au lieu- dit de Lépage (direction REMIREMONT) avant de disparaître.
Il aurait pris une forme de haricot à un certain moment
L'OVNI ne fait aucun bruit.

Mentionnons que nous n'avons eu aucun autre témoignage de faits similaires les jours suivants cette observation.

En conséquence, nous transmettons en l'état la présent procès-verbal de renseignement administratif à M. le Préfet des Vosges, à la direction de la gendarmerie (service DOE/SDAO/CAE/SAS), et au GEIPAN par voie dématérialisée.

Fait le clos le 28/05/2018 à

La gendarme adjointe volontaire

Le Major
Commandant la communauté de brigades